



Etape 10 – De l'Hôtellerie de La Sainte-Baume à Saint Maximin la Sainte Baume

26 km – 6 h 30

Balilage Blanc/Rouge

Traverser la D 80 et prendre légèrement à droite dans la zone de bois claisemés, **1** aller tout droit, passer à gauche du bâtiment de La Cayre. Retrouver la D 80, la longer sur 100 m jusqu'à un parking. Sortir à droite, franchir la barrière de la piste DFCI S 31 Béguines, suivre le chemin parallèle à la route sur 100 m et virer à droite. Passer une citerne, aux 2 carrefours suivants, rester à gauche. Suivre la piste principale qui vire franchement à gauche. Traverser la D 80, descendre en face au poteau directionnel. Suivre les lacets en sous bois du chemin des Roys, arriver aux premières habitations. Séparation du GR® 9 et jonction avec le GR® 9A.

Continuer tout droit sur la route. Après l'usine Sermax/Le Tigre, prendre à gauche le chemin à l'arrière du bâtiment agricole, peu après tourner à gauche puis à droite. Suivre tout droit le chemin de l'Orge, laisser à droite les chemins de Saint-Esprit et de l'Hubac, arriver à la petite chapelle, descendre à droite la rue de l'Eglise et passer à gauche de la fontaine.

Après l'église, séparation du GR® 9A.

Futur balilage Jaune/Rouge

Poursuivre tout droit dans la Grand Rue.

Au niveau de la grande place aux platanes, virer à droite sur le cours Général de Gaulle, au bout suivre la D 80 en direction de Plan d'Aups, emprunter la première à gauche route de Cauron. Continuer tout droit dans la plaine, traverser les Vana-des jusqu'au n° 557, tourner à droite sur le chemin de Ménarguette, après le n° 217, monter à droite. A la fourche suivante, filer à gauche. Longer des plantations de vignes, de noyers et des cultures de céréales, passer devant 2 cabanons. A partir du n° 1651, longer le bois.

Au bout virer à droite, franchir la barrière de la piste DFCI S 28 Barnum, gravir la piste principale en terre, d'abord en lisière puis en terrain plus dégagé. Elle fait une grande boucle au nord. Au premier carrefour, aller tout droit et avant le second prendre le chemin à gauche.

Au carrefour avec la piste principale, prendre à gauche, longer l'ancienne retenue d'eau et l'aire de pique-nique, puis tourner à droite. Aller tout droit et passer sous la ligne électrique. Ensuite, partir à droite. Aux différents carrefours suivants, aller tout droit jusqu'à la première habitation près d'une citerne. Descendre la route à droite, après un second réservoir, laisser à droite la piste DFCI S 42 Les glacières. Au panneau stop, poursuivre la descente tout droit, rue Sainte Anne. Après le n° 1 et la fontaine de la place de l'Horloge, virer à droite avenue de Brignoles. Passer devant l'église. Après la cave coopérative La Fraternelle, tourner à droite, chemin de la Coopérative. Au bout, s'orienter à gauche pour sortir du village, longer des vignes. Au carrefour avec la D 1, aller prudemment à droite.

Suivre la première à gauche vers La Riperte. Rester à gauche, après les dernières vignes s'orienter à droite vers le château puis tout de suite à gauche. Traverser le canal et prendre à gauche. Dans un premier temps, le chemin rural suit le canal puis s'en écarte vers une habitation, longe des parcelles cultivées et revient à gauche vers l'aqueduc du Cauron. A la jonction avec la piste principale, aller à droite, la suivre le long du canal. Au troisième pont, franchir à gauche le canal, avant son passage en galerie et descendre le chemin du Canal. Au carrefour, tourner à droite sur la D 83. A l'intersection suivante, virer à droite sur la D 560. Au rond-point, prendre la seconde sortie. Au suivant, aller tout droit dans la troisième sortie DN 7. Dans le virage à gauche, filer tout droit dans la rue Gambetta puis à gauche la rue Colbert. Ensuite, suivre à droite les rues Denfert Rochereau et Général de Gaulle jusqu'à la basilique Sainte Marie-Madeleine.